

Image not found or type unknown



## Calcul du montant de l'Inde,vite de loyer

Par **QUINZIN Frederic**, le **28/11/2016** à **13:20**

Bonjour,

Séparé depuis Juillet 2015, conciliation d'Avril 2016, le juge à décidé outre le montant des pensions et autres, de m'octroyer un montant de loyer équivalent à la moitié de la valeur locative du logement.

Le problème est que le montant n'est pas indiqué et donc je ne peux réclamer mon dû à madame.

La question est simple comment dois je opérer pour que cela devienne effectif ?

merci

Bien cordialement

Mr QUINZIN